



Rupture de la garde d'un enfant

Par **del2b**, le **08/03/2009** à **07:51**

Bonjour,

Je suis séparée de mon ex compagnon depuis 2 ans. Par un accord à la miable je garde notre enfant de 3 ans . Son père le prend un we sur 2 du jeudi matin au dimanche soir et tous les mardi plus la moitié des vacances. Au retour de ces vacances , il a décidé que ce n'était plus assez et m'impose la garde alternée une semaine une semaine. Je ne suis pas d'accord avec ce mode de garde mais il ne veut rien savoir. Il me menace de prendre de force notre enfant chez lui demain pour la semaine. Quel recours puis avoir de rapide. Que faire ? Si quelqu'un peut m'aider ! merci d'avance.

Par **milou**, le **09/03/2009** à **16:41**

Bonjour,

il vous faut saisir le JAF de toute urgence...

Bon courage.